



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/44/722  
13 novembre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL/  
RUSSE

Quarante-quatrième session  
Point 72 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT  
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION .....	2
II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS .....	2
Mexique .....	2
République socialiste soviétique de Biélorussie .....	2
République socialiste soviétique d'Ukraine .....	5
Tchécoslovaquie .....	7
Union des Républiques socialistes soviétiques .....	10

12p.

## I. INTRODUCTION

1. A sa quarante-troisième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 43/88 du 7 décembre 1988 intitulée "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale". Au paragraphe 14 de cette résolution, l'Assemblée générale a invité les Etats Membres à faire connaître leur avis sur la question et demandé au Secrétaire général de lui présenter, à sa quarante-quatrième session, un rapport établi à partir des réponses qu'il aurait reçues.

2. Comme suite à la demande de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a adressé, le 7 septembre 1989, une note verbale aux gouvernements des Etats Membres, les invitant à soumettre leurs vues conformément au paragraphe 14 de la résolution susmentionnée.

3. Au 20 octobre 1989, le Mexique, la République socialiste soviétique de Biélorussie, la République socialiste soviétique d'Ukraine, la Tchécoslovaquie et l'Union des Républiques socialistes soviétiques avaient répondu à cette note. Une réponse du Chili a déjà été distribuée dans le document portant la cote A/44/121, publié le 10 février 1989. Les réponses qui seront reçues ultérieurement seront publiées en tant qu'additifs au présent rapport.

## II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

### MEXIQUE

[Original : espagnol]  
[9 octobre 1989]

Conformément à la résolution 40/456 de l'Assemblée générale, le Gouvernement du Mexique a transmis son avis sur la question, qui figure dans le document A/41/468/Add.1, du 10 novembre 1986. Actuellement, le Gouvernement du Mexique n'a pas d'autres observations importantes à formuler sur la question.

### REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE

[Original : russe]  
[20 octobre 1989]

1. L'adoption par l'Assemblée générale de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale a été un événement marquant dans la vie de la communauté internationale. Les principes humanitaires énoncés dans la Déclaration, qui doivent régir le développement des relations internationales dans le strict respect de la Charte des Nations Unies, non seulement sont toujours d'actualité, mais prennent une dimension encore plus grande dans les circonstances actuelles, alors que les changements positifs s'accroissent dans les relations internationales et que l'humanité passe d'une longue période de "guerre froide", fondée sur l'affrontement et la force militaire, à la paix, fondée sur l'entente entre les Etats et la coopération en vue de résoudre les problèmes bilatéraux et mondiaux.

/...

2. Aujourd'hui, il est essentiel de chercher les voies nouvelles que l'humanité suivra dans l'avenir, les voies de la coopération et de la compréhension mutuelles que dictent les réalités qui se font jour dans le monde. Seule la raison collective et les efforts concertés de tous les membres de la communauté internationale permettront de trouver des réponses à la question de savoir comment éliminer le danger d'une guerre nucléaire, mettre fin à la course aux armements, venir à bout du retard économique, protéger l'environnement, garantir à l'humanité des sources sûres d'énergie et d'alimentation, et faire échec à la propagation des maladies mortelles, au terrorisme et au trafic des drogues.

3. Dans cette entreprise, l'Organisation des Nations Unies, qui a été créée par ses fondateurs comme un moyen essentiel d'assurer entre tous les Etats des relations fondées sur l'égalité des droits dans des conditions de paix et de coopération, a un rôle primordial à jouer.

4. La République socialiste soviétique de Biélorussie a toujours été en faveur de renforcer par tous les moyens possibles le rôle que joue l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la sécurité internationale générale, de rehausser le prestige de l'Organisation, d'obtenir le respect inconditionnel de la Charte par les Etats, de reconnaître le caractère obligatoire des décisions du Conseil de sécurité, et de moderniser le mécanisme de l'ONU de façon à l'adapter aux nouveaux problèmes que l'histoire pose inexorablement à l'humanité. Telle est la politique que la RSS de Biélorussie s'efforce d'affirmer par ses activités pratiques.

5. L'Organisation des Nations Unies peut et doit devenir l'instance à laquelle les Etats s'adresseront pour régler leurs problèmes dans le domaine de la sécurité et où ils uniront leurs efforts pour rechercher les meilleures solutions aux problèmes qui se posent dans quelque domaine que ce soit, aussi bien militaire que politique, économique, scientifique et technologique, humanitaire, de l'environnement, etc. Il faudrait s'attacher en même temps à mettre à effet et à consolider un ordre juridique universel propre à assurer la primauté du droit international en politique.

6. Le renforcement et le développement du rôle de l'ONU sont directement liés à la nécessité d'accroître l'efficacité de ses principaux organes - Assemblée générale, Conseil de sécurité et Conseil économique social - ainsi que du Secrétariat général. Il pourrait être tiré un meilleur parti des potentialités et des possibilités de l'Assemblée générale en en renouvelant et en en modernisant le style et les méthodes de travail, en renforçant le rôle de ses résolutions et de ses décisions adoptées par consensus, et en augmentant l'efficacité du mécanisme de contrôle de l'application des résolutions adoptées. Il importe d'instaurer une coopération plus étroite entre les membres permanents du Conseil de sécurité et d'avoir recours à la procédure de consultations officielles et non officielles tenues sous ses auspices avec la participation du Secrétaire général et des parties directement intéressées. Des réunions périodiques du Conseil de sécurité au niveau des ministres des affaires étrangères pendant les sessions de l'Assemblée générale ou immédiatement avant pourraient jouer un rôle positif. Il est indispensable que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies joue un rôle encore plus grand dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

/...

7. La RSS de Biélorussie est d'avis qu'il faudrait avoir davantage recours à la Cour internationale de Justice pour le règlement des différends internationaux. Le fait que la RSS de Biélorussie ait retiré les réserves qu'elle avait faites au sujet de la juridiction de la Cour internationale dans plusieurs documents juridiques internationaux auxquels elle est partie témoigne de l'importance grandissante qu'elle accorde à la Cour internationale pour ce qui est de l'affirmation de la primauté du droit en politique. Les travaux se poursuivent dans cette direction.

8. Des mesures de désarmement véritable sont un moyen essentiel de renforcer la sécurité. Il est essentiel de réaliser des progrès décisifs dans les négociations sur la réduction des arsenaux nucléaires, la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, l'interdiction des armes chimiques et la réduction des armes classiques et des forces armées, et d'entamer des négociations sur les aspects du désarmement qui n'ont pas encore été abordés.

9. La normalisation de la situation internationale actuelle exige un règlement des conflits qui ont lieu en Afghanistan, en Amérique centrale, en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient, entre l'Iran et l'Iraq, au Sahara occidental, à Chypre et dans d'autres régions, ainsi que l'élimination du régime d'apartheid.

10. De l'avis de la RSS de Biélorussie, les opérations de maintien de la paix sont un aspect essentiel des efforts que déploie la communauté internationale pour renforcer la sécurité internationale. Le fait que de telles opérations aient lieu dans diverses parties du monde témoigne de leur efficacité et montre que l'Organisation des Nations Unies peut fonctionner en tant que centre international pour la prévention des conflits armés. Il est indispensable de développer le rôle que jouent ces opérations et d'améliorer leur fonctionnement dans la pratique.

11. La RSS de Biélorussie estime aussi que le temps est venu de passer à la diplomatie préventive et, à cet égard, elle se prononce en faveur de la création d'un réseau de centres chargés d'écarter le danger de guerre, qui seraient dotés de fonctions étendues pour détecter précocement les conflits et les prévenir, contrôler l'application des accords de désarmement et régler les crises.

12. Dans les conditions actuelles, de nouveaux horizons s'ouvrent à l'Organisation des Nations Unies. Il est donc particulièrement important que s'engage aujourd'hui un dialogue collectif concernant ses nouvelles possibilités.

13. De l'avis de la RSS de Biélorussie, la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale devrait être une importante étape dans le développement de ce dialogue, qui apportera une contribution essentielle à la transformation de l'Organisation des Nations Unies en un véritable garant du monde sûr, non violent et, à l'avenir, non nucléaire, fondé sur des valeurs humanitaires communes à toute l'humanité, qui est aujourd'hui en formation.

14. La RSS de Biélorussie réaffirme une fois de plus qu'elle souscrit à la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale et elle se déclare disposée à prendre une part active à tout dialogue visant à réaliser les buts et principes de la Déclaration et à renforcer le mécanisme de l'ONU.

REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE D'UKRAINE

[Original : russe]  
[12 octobre 1989]

1. Il serait difficile de surestimer l'importance de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale, dont le vingtième anniversaire approche. Les principes humanistes qu'elle propose pour régir le développement des relations internationales dans le strict respect de la Charte des Nations Unies sont d'une actualité particulière dans les conditions nouvelles qui règnent aujourd'hui, alors que s'ouvre la perspective d'une période de paix dans l'histoire de l'humanité. L'appel lancé à tous les Etats "de contribuer aux efforts déployés pour assurer la paix et la sécurité à toutes les nations et d'établir, conformément à la Charte, un système de sécurité collective universelle sans alliances militaires" revêt un caractère plus pressant que jamais.
2. La Déclaration reconnaît le lien évident entre le renforcement de la sécurité internationale et le désarmement, le développement économique et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La protection de l'environnement a été maintenant ajoutée à cette liste d'objectifs fondamentaux.
3. La RSS d'Ukraine est convaincue qu'on ne peut parvenir à instaurer des relations stables et pacifiques entre les Etats qu'en résolvant tous les problèmes susmentionnés. L'Organisation des Nations Unies peut et doit jouer un rôle de premier plan en combinant les efforts de la communauté mondiale axés sur la réalisation de ces objectifs.
4. Il faut tirer le parti maximum des possibilités qu'offre l'ONU en matière de maintien de la paix. La RSS d'Ukraine estime qu'on doit s'employer à faire fonctionner à plein le mécanisme politique et juridique de régulation en privilégiant les composantes non militaires de la sécurité.
5. On progresserait beaucoup dans le renforcement de la sécurité internationale sous les auspices de l'ONU si tous les éléments du mécanisme, en particulier l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social et le Cabinet du Secrétaire général, fonctionnaient au mieux de leur capacité. La Cour internationale de Justice a un rôle important à jouer en affirmant la primauté du droit international dans les relations entre les Etats.
6. La RSS d'Ukraine est convaincue qu'il faudrait améliorer la coordination des activités des principaux organes de l'ONU et que leurs efforts devraient être combinés afin de résoudre les problèmes auxquels la communauté mondiale a à faire face.
7. Sans vouloir rabaisser tous les autres aspects de la sécurité internationale, la RSS d'Ukraine estime qu'à ce stade, il faut donner la priorité au désarmement. Les premiers progrès réalisés bilatéralement entre l'URSS et les Etats-Unis d'Amérique dans la voie d'un désarmement vérifiable laissent présager une heureuse issue dans ce domaine. Ils doivent être renforcés par de nouveaux accords, notamment dans le domaine du désarmement nucléaire, de l'arrêt des essais nucléaires, et de la destruction de tous les stocks d'armes chimiques, accompagnée d'une interdiction de leur mise au point et de leur fabrication.

/...

8. Les négociations multilatérales sur le désarmement pourraient dans une grande mesure compléter et, dans certains cas, encourager des mesures spécifiques de désarmement. Malheureusement, la Conférence du désarmement n'a pas encore exprimé d'opinion arrêtée à ce sujet. On attendrait également une action plus résolue du Conseil de sécurité qui est habilité par la Charte à assurer la sécurité au niveau d'armement des Etats le plus bas possible. La RSS d'Ukraine estime que ce processus devrait être mis en branle par les membres permanents du Conseil de sécurité.

9. Le renforcement de la confiance, à laquelle la RSS d'Ukraine attache une importance particulière, n'est pas le moindre des problèmes. La position de principe de la République est qu'il faut passer de mesures individuelles propres à renforcer la confiance, l'ouverture et la transparence à une vaste politique de confiance dans toutes les sphères de l'activité militaire. Cette position est conforme à la volonté de la communauté internationale, exprimée notamment dans la résolution 43/75 G du 7 décembre 1988.

10. La RSS d'Ukraine estime que l'élimination de la tension régionale et le règlement des crises sont les éléments les plus importants des efforts que déploie la communauté mondiale pour renforcer la sécurité internationale. L'Organisation des Nations Unies a ici un rôle déterminant à jouer. Les opérations de maintien de la paix menées dans diverses parties du monde confirment que l'ONU peut servir de centre international de diplomatie par anticipation. Il importe de veiller à ce que l'Organisation serve non seulement de "pompiers internationaux" mais aussi de juge impartial, réglant les différends de façon ferme et juste sur la base du droit international et empêchant les situations litigieuses de dégénérer en conflits armés.

11. La capacité d'organisation de l'ONU n'a jamais été aussi importante qu'elle l'est aujourd'hui pour protéger l'humanité du danger qui pèse sur l'environnement, pour amener les Etats à préciser ensemble la notion de sécurité économique et pour respecter et défendre les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

12. La RSS d'Ukraine estime que l'Organisation des Nations Unies est capable de faire face à sa tâche. Elle en veut pour preuve l'internationalisation des efforts des Etats pour assurer la survie de l'humanité et l'apparition des premiers signes d'un nouvel ordre mondial fondé sur la primauté du droit international, l'équilibre des intérêts des Etats et la recherche d'un consensus sur le plan mondial.

13. L'examen approfondi des questions de sécurité internationale sous tous leurs aspects à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale contribuera, de l'avis de la RSS d'Ukraine, à donner au dialogue en cours un caractère plus concret et plus pondéré, et de l'axer sur des solutions pratiques spécifiques et sur la réalisation du potentiel de l'Organisation en matière de maintien de la paix.

14. L'idéal supérieur de la sécurité internationale générale, conformément à la Charte des Nations Unies, exposé dans la Déclaration, doit être concrétisé.

15. Au cours de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale, la RSS d'Ukraine se prêtera à un dialogue approfondi sur le renforcement de la sécurité internationale pour promouvoir une meilleure compréhension mutuelle, une plus grande confiance et une coopération accrue entre les peuples.

/...

TCHÉCOSLOVAQUIE

[Original : anglais]  
[18 septembre 1989]

1. La République socialiste tchécoslovaque, qui a activement participé à la préparation et à l'élaboration de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale que l'Assemblée générale a adoptée à sa vingt-cinquième session, considère ce document comme un des instruments les plus importants de la politique de paix et de détente internationale, qui aujourd'hui encourage nettement le développement de relations amicales et mutuellement avantageuses entre les Etats. Pour réaliser les objectifs fondamentaux de sa politique étrangère, qui vise au renforcement de la paix et à l'accroissement de la sécurité et de la stabilité internationales, la République socialiste tchécoslovaque s'inspire constamment des principes de la Déclaration en s'efforçant d'assurer son application universelle et effective. Ce qui nous donne des raisons d'espérer, c'est le fait, relevé dans le communiqué final de la session de Bucarest du Comité politique consultatif des Etats parties au Traité de Varsovie, tenue en juillet dernier, qu'il a été possible de parvenir à certains changements positifs dans les relations internationales, de réduire la tension et l'affrontement, d'accroître la confiance, de développer le dialogue politique et de multiplier les contacts entre Etats, à divers niveaux.

2. Pour la Tchécoslovaquie, une des priorités dans l'activité de l'Organisation des Nations Unies est d'oeuvrer en faveur d'une approche globale de la préservation de la paix et de la sécurité internationales. La Tchécoslovaquie est convaincue que l'amélioration de l'atmosphère internationale crée des conditions préalables favorables au développement ultérieur d'un dialogue constructif et de la coopération entre Etats dans tous les domaines des relations mutuelles. On constate en même temps l'apparition d'un besoin nouveau, celui d'une perception nouvelle de tout un ensemble de problèmes internationaux nouveaux. C'est pourquoi, à partir de la compréhension des liens entre ces problèmes, nous constatons la nécessité d'une approche d'ensemble à l'échelle mondiale pour leur examen. De nouveaux éléments d'une perception des questions internationales doivent, pour être généralement acceptables, se traduire par les moyens choisis pour renforcer la sécurité générale.

3. La Tchécoslovaquie considère cette approche globale comme étant essentiellement une question de perspective et elle se rend compte qu'il s'agit d'un problème à long terme. Le raisonnement dont s'inspire la Tchécoslovaquie est fondé sur la conviction qu'il n'y a pas de contradiction entre les intérêts des divers groupes idéologiques ou régionaux d'Etats. En ce qui concerne l'application concrète de ce raisonnement dans les divers domaines des activités des Nations Unies, la Tchécoslovaquie compte qu'on s'efforcera avant tout d'accroître encore l'efficacité des Nations Unies et de leurs organes, d'utiliser plus efficacement les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, de renforcer le rôle du droit international dans les relations internationales, de faire participer activement l'Organisation à la prévention des crises internationales, à la solution des problèmes de sécurité de l'environnement et de l'économie et des problèmes liés à la conversion de la production destinée à des fins militaires.

/...

4. La Tchécoslovaquie est convaincue que le désarmement est la voie la plus sûre pour renforcer la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi, conjointement avec les autres Etats parties au Traité de Varsovie, elle a présenté une proposition concernant un programme de désarmement intégral d'ici à l'an 2000. Elle suit attentivement les mesures constructives de désarmement prises par tous les Etats, y compris les initiatives des pays non alignés et celles du Groupe des Six de New Delhi.
5. La Tchécoslovaquie constate avec satisfaction que le processus de désarmement réel a pu être entamé. Le Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée est appliqué avec succès et la Tchécoslovaquie y joue aussi un rôle; cette année, l'Union des Républiques socialistes soviétiques a pris les mesures nécessaires pour retirer du territoire de ses alliés 500 ogives nucléaires tactiques, arrêter la production d'uranium enrichi à des fins militaires et restreindre la transformation de plutonium servant à la fabrication d'armes, cesser complètement la production d'armes chimiques et commencer à les éliminer avant même que soit adopté un instrument juridique international à ce sujet. En outre, la Tchécoslovaquie et d'autres Etats parties au Traité de Varsovie prennent des mesures unilatérales pour la réduction de leurs forces armées, de leurs armements classiques et de leurs dépenses militaires.
6. La Tchécoslovaquie se félicite de la poursuite du dialogue efficace entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique au sujet d'une réduction de 50 % des armes stratégiques offensives et propose l'ouverture de négociations distinctes sur la réduction des armes nucléaires tactiques. Elle préconise toujours l'interdiction de tous les essais d'armes nucléaires. A la Conférence du désarmement de Genève, elle participe activement aux efforts en vue de l'élaboration à brève échéance d'une convention sur l'interdiction générale et complète des armes chimiques et leur élimination. Conformément à sa propre politique, elle prépare bien à l'avance des mesures concrètes correspondantes dans ce sens. Elle se prononce en faveur de la réalisation d'accords mutuellement acceptables par les deux groupes de négociation à Vienne. La Tchécoslovaquie estime que le moment est venu d'entamer des négociations correspondantes pour le désarmement touchant toutes les branches des forces armées et tous les types d'armement.
7. La Tchécoslovaquie est convaincue que les petites et moyennes puissances peuvent jouer un rôle en apportant une contribution significative à la détente internationale et au renforcement de la sécurité et de la stabilité. Sa contribution concrète dans ce domaine est un appel à la création d'une zone de confiance, de coopération et de relations de bon voisinage tout au long de la ligne de contact entre les Etats membres du Traité de Varsovie et les Etats membres de l'OTAN, qui a été lancé en février 1988 par Milos Jakes, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste tchécoslovaque. Les propositions conjointes de la Tchécoslovaquie et de la République démocratique allemande faites en 1985 et 1988, tendant à créer une zone exempte d'armes chimiques, et les propositions de 1987 tendant à la création d'un couloir exempt d'armes nucléaires en Europe centrale gardent toute leur actualité.

8. La Tchécoslovaquie estime que les fonds libérés par le processus de désarmement pourraient être utilisés pour le progrès du développement économique et social, de même que pour la solution des problèmes urgents de l'environnement.

9. La Tchécoslovaquie accorde constamment une attention particulière au renforcement du régime de non-prolifération des armes nucléaires sur la base du traité pertinent conclu en 1968 et se prononce en faveur d'un nouveau renforcement de l'autorité et de l'universalisation intégrale de ce traité. La Tchécoslovaquie est prête à participer activement à la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Elle est en faveur d'une prolongation des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

10. Il est particulièrement important, si l'on veut renforcer la sécurité internationale, de réaliser un règlement équitable en ce qui concerne les foyers de tension locaux et les conflits régionaux. Il est agréable de constater que des progrès peuvent être réalisés dans ce domaine parallèlement à l'amélioration générale actuelle de l'atmosphère internationale. La Tchécoslovaquie pense que le principe du règlement des différends entre Etats par des moyens exclusivement politiques respectant intégralement le droit de chaque nation au libre choix de son développement trouvera son application intégrale dans un avenir prévisible.

11. La Tchécoslovaquie se félicite que les efforts prolongés de l'Organisation des Nations Unies pour mettre fin à l'occupation illégale de la Namibie et accorder l'indépendance à ce pays soient près d'aboutir. La Tchécoslovaquie est un des Etats qui se sont engagés activement, dans le cadre des forces de maintien de la paix des Nations Unies, dans le processus de règlement de la situation en Afrique du Sud-Ouest. Depuis janvier dernier, sept officiers tchécoslovaques participent activement aux activités des observateurs dans le cadre de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et 20 observateurs militaires tchécoslovaques sont membres du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT). Même la réalisation de l'indépendance de la Namibie ne résoudra pas tous les problèmes de l'Afrique méridionale. Le régime de Pretoria continue d'imposer le système inhumain de l'apartheid qui constitue une menace pour tous les Etats de la région. La Tchécoslovaquie estime que la communauté internationale ne doit pas relâcher la pression qu'elle exerce sur l'Afrique du Sud raciste; elle appuie sans réserve l'exigence de sanctions économiques obligatoires adoptées par le Conseil de sécurité, qui sont prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

12. La Tchécoslovaquie considère le conflit du Proche-Orient comme un des foyers de tension les plus dangereux. La base d'un règlement est constituée par les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité demandant le respect du droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et le retrait d'Israël des territoires occupés. La Tchécoslovaquie continue de soutenir sans réserve l'idée de la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient sous les auspices des Nations Unies et avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

13. La Tchécoslovaquie se félicite de l'évolution positive du processus de règlement de la situation en Amérique centrale. Elle apprécie hautement l'accord de Tela conclu en août entre les présidents des pays d'Amérique centrale qui, entre autres, prouve l'autorité croissante des Nations Unies dans la solution des problèmes de cette région.

14. La Tchécoslovaquie apprécie le rôle joué par l'Organisation des Nations Unies dans la conclusion des Accords de Genève sur l'Afghanistan au mois de mai de l'année dernière et approuve la politique de réconciliation nationale dans ce pays, qui devrait avoir pour résultat la formation d'un gouvernement de coalition. Dans la situation actuelle, où la lutte armée se poursuit dans le pays, la Tchécoslovaquie juge qu'il est nécessaire que les Nations Unies accroissent et rendent plus efficace leur rôle dans le règlement de la question afghane.

15. Après la conférence internationale sur le Cambodge à Paris, il est manifeste que tous les participants doivent intensifier leurs efforts pour parvenir à une solution juste de la question cambodgienne.

16. La Tchécoslovaquie accueille avec satisfaction la fin des longues années d'effusion de sang entre l'Iran et l'Iraq grâce à l'impulsion donnée par l'adoption de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité. Elle soutient les efforts de médiation du Secrétaire général tendant à la solution des questions controversées entre les deux pays grâce à la conclusion d'un traité de paix.

17. La Tchécoslovaquie suit attentivement la solution de la question de Chypre. Elle pense que la réalisation d'un accord à l'issue des entretiens entre les deux communautés sera facilitée aussi par le dialogue ouvert entre les principaux représentants des partis politiques chypriotes, qui se sont réunis cette année à Prague.

18. La République socialiste tchécoslovaque est fermement convaincue que même les litiges les plus complexes entre Etats peuvent et doivent être résolus exclusivement par des moyens politiques et par la négociation, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et aux normes du droit international et sur la base des principes de réciprocité, d'égalité des obligations et de maintien intégral de la sécurité de toutes les parties. Seule cette interprétation logique des dispositions de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale dans la pratique des relations internationales constituera un instrument efficace permettant d'atteindre les buts et objectifs élevés des Nations Unies.

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

[Original : russe]  
[5 septembre 1989]

1. L'Union soviétique estime que l'examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale auquel l'Assemblée générale doit procéder à sa quarante-quatrième session contribuera certainement à dégager de nouvelles possibilités de recherche collective d'idées et d'approches novatrices pour renforcer et améliorer le système de sécurité collective (et de son élément central, le Conseil de sécurité) prévu dans la Charte des Nations Unies.

/...

2. Sous l'influence de la nouvelle pensée politique, le climat international tout entier se modifie sensiblement, passant de l'affrontement à la coopération et à la collaboration entre les Etats. Maintenant que le monde entre dans une période pacifique de développement des relations internationales, il est évident que l'Organisation des Nations Unies devrait contribuer de plus en plus à régulariser et garantir la paix et la sécurité internationales et servir de centre universel de prévention des conflits et des crises.

3. Dans l'allocution qu'il a prononcée à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, M. S. Gorbatchev a appelé l'attention sur le fait que l'Organisation des Nations Unies se montrait de plus en plus capable de faire fonction de centre international unique au service de la paix et de la sécurité. Ces dernières années ont mis clairement en évidence le potentiel imposant dont dispose l'ONU pour trouver des solutions efficaces aux conflits régionaux et pour promouvoir la recherche de solutions et de compromis mutuellement acceptables qui tiennent compte de l'équilibre des intérêts. On a de plus en plus conscience que, dans les conditions actuelles, la sécurité nationale doit être durablement assurée avant tout par des moyens politiques, dans le cadre d'une sécurité générale et égale, et dans le contexte du processus de démocratisation, de démilitarisation et d'humanisation des relations internationales.

4. L'ONU ne pourra jouer un rôle efficace dans le renforcement de la sécurité internationale que pour autant qu'on accroîtra l'efficacité de ses principaux organes et en particulier de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social ainsi que celle du Secrétaire général. La coordination entre ces divers éléments devrait être encore améliorée et les moyens du Secrétaire général en matière de maintien de la paix développés. Des réunions périodiques du Conseil de sécurité au niveau des ministres des affaires étrangères pourraient notamment contribuer à accroître l'efficacité du Conseil.

5. Il ne fait aucun doute que le processus de désarmement, et surtout de désarmement nucléaire, est crucial pour le renforcement de la sécurité internationale. Le dialogue entre l'Union soviétique et les Etats-Unis et les pourparlers sur toute la question de l'utilisation d'engins nucléaires dans l'espace, sur l'interdiction des essais nucléaires et sur l'élimination des armes chimiques demeurent à cet égard d'une importance vitale. Pour pouvoir atteindre le noble objectif consistant à créer un monde non nucléaire et non violent, il faut que les autres Etats nucléaires et la communauté internationale tout entière s'associent plus activement à la recherche conjointe des moyens les plus rapides d'aboutir au désarmement, de résoudre les problèmes de vérification et de développer la confiance entre les nations.

6. L'Union soviétique s'efforce sans faillir d'apporter sa contribution à la solution des problèmes régionaux. Grâce à l'approche constructive de nombreux Etats et aux efforts de paix de l'ONU, du Conseil de sécurité et du Secrétaire général, des progrès substantiels ont été récemment enregistrés dans ce domaine.

7. Pour manifester sa bonne volonté et dans le strict respect de l'esprit et de la lettre des Accords de Genève conclus sous les auspices de l'ONU, l'Union soviétique a retiré ses troupes d'Afghanistan, créant ainsi une condition

importante pour le rétablissement de la paix sur le sol afghan. Nous sommes convaincus que les possibilités dont disposent l'ONU et le Secrétaire général pour assurer le respect strict et non sélectif des Accords de Genève n'ont pas été pleinement utilisées. Au stade actuel, il importe de mettre fin d'urgence à l'effusion de sang et d'instituer, avec la participation de l'ONU, un mécanisme de négociations pour aboutir à un règlement en Afghanistan. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont joué en outre un rôle important dans l'instauration du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq.

8. L'opération lancée par l'ONU pour assurer la transition de la Namibie vers l'indépendance prend de l'ampleur. L'activation des mécanismes multilatéraux de négociation a créé les conditions nécessaires pour permettre le règlement politique, avec la participation de la communauté internationale, de situations de conflit en Amérique centrale, au Moyen-Orient, au Sahara occidental, à Chypre et dans d'autres régions. Pour résoudre le problème du renforcement de la paix et de la sécurité internationales, il faut donner un caractère irréversible aux processus déjà mis en branle pour le règlement des conflits et il faut sortir de l'impasse qui empêche de résoudre d'autres problèmes régionaux. Il importe tout particulièrement d'éliminer rapidement le régime d'apartheid en Afrique du Sud, lequel exerce un effet déstabilisateur en Afrique australe.

9. Il faut s'attacher non seulement à concrétiser le potentiel de paix de l'ONU dans le règlement des conflits régionaux existants mais aussi à développer davantage sa capacité de prévenir l'apparition de nouvelles sources de tension, en premier lieu en accroissant l'efficacité du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, ainsi que le rôle de la Cour internationale de Justice. A notre avis, les opérations de maintien de la paix ont un rôle particulièrement important à jouer à cet égard. On pourrait contribuer à développer les fonctions préventives de l'ONU en élaborant des approches convenues pour mettre en place un système spécial d'alerte rapide en cas de crises et de conflits. L'ONU pourrait elle-même servir de base pour la création d'un centre international de prévention de la menace de guerre. Le besoin d'accroître l'efficacité des mécanismes de collecte d'informations et de données et d'enquête sur les différends et conflits internationaux se fait de plus en plus pressant.

10. On doit contribuer à renforcer la sécurité internationale en cherchant activement, tous ensemble, des solutions aux problèmes économiques, humanitaires et écologiques auxquels se heurte toute la communauté mondiale.

11. L'Union soviétique est prête, sur la base des décisions prises par l'organe suprême du pouvoir (le Congrès des députés des peuples de l'URSS) touchant la nécessité d'assurer la sécurité internationale essentiellement par des moyens politiques, en s'appuyant sur le prestige et les possibilités de l'ONU, à engager, lors de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale, un dialogue actif et constructif avec tous les pays concernant l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale.

-----